



## NUMÉRO 1201-1073

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables, tenue le 9 janvier 2012 à 20h00, au 370-A, rang des Érables à Saint-Joseph-des-Érables.

Étaient présents les conseillers suivants :

M. Jeannot Roy, M. Luc Perreault, Mme Élise Jacques,  
M. Jean-Louis Grondin, M. David Lessard.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire suppléant Simon Cliche.  
Était aussi présente Madame Mélanie Jacques, directrice générale et secrétaire-trésorière.

### **1. Ouverture de la séance**

Monsieur le maire suppléant ouvre la séance par une prière appropriée.

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

1201-1073-2

Il est proposé par madame Élise Jacques, appuyé par monsieur Luc Perreault et résolu, que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant à 12 Varia : a) Nomination de l'inspecteur en bâtiment et en environnement. L'item varia demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### **3. Suivi des procès-verbaux**

Aucun point n'est discuté.

### **4. Adoption des procès-verbaux des séances du 5 et 12 décembre 2011**

1201-1073-4

Il est proposé par monsieur Jean-Louis Grondin, appuyé par monsieur Jeannot Roy et résolu, que les procès-verbaux des séances du 5 et 12 décembre 2011, soient adoptés tel que rédigés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### **5. Lecture et approbation des comptes**

1201-1073-5

Il est proposé par madame Élise Jacques, appuyé par monsieur Jean-Louis Grondin et résolu, que le Conseil approuve les dépenses du mois de décembre, pour un montant totalisant 43 136,15 \$. La secrétaire-trésorière est autorisée à émettre les chèques.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### **6. Rapport sur le déneigement**

À la demande du Conseil, le comité du déneigement, fait rapport sur la situation en ce début de saison.

### **7. Fermeture de l'année 2011, émission des comptes de taxes 2012**

1201-1073-7

Il est proposé par monsieur David Lessard, appuyé par madame Élise Jacques et résolu, que le Conseil municipal de Saint-Joseph-des-Érables autorise la directrice générale à faire le nombre d'heures nécessaire afin que l'envoi des comptes de taxes pour l'année 2012 et la fermeture de l'année financière 2011 soient faits pour le 31 janvier 2011.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### **8. Mauvais état d'une portion de route asphaltée en 2007**

Aucune réponse n'a été reçue de la part de *Les Entreprises Lévisiennes*. Cette entreprise sera contactée par téléphone pour essayer de conclure un arrangement. Également, un appel conférence aura lieu avec le bureau d'avocats afin de connaître la suite des événements.

### **9. Sûreté du Québec – Priorités locales pour 2012**

Les priorités pour l'année 2012 sont le contrôle des excès de vitesse et une patrouille régulière à la route des Chalets.

## **10. Soirée canadienne d'antan**

Cette soirée arrive à grands pas. Les préparatifs vont bon train ainsi que la vente des billets.

## **11. Correspondance**

### **a) Chambre de commerce – Offre de partenariat**

1201-1073-11a

Il est proposé par monsieur Jeannot Roy, appuyé par monsieur Jean-Louis Grondin et résolu, qu'un montant de 100 \$ soit versé à la Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Joseph-de-Beauce comme partenaire privilégié dans le cadre de la série de déjeuners reconnaissances pour les gens d'affaires de notre municipalité et de notre région.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

## **12. Varia**

### **a) Nomination de l'inspecteur en bâtiment et en environnement et de la personne désignée**

CONSIDÉRANT que chaque municipalité doit nommer, par résolution, une personne chargée de l'application de la réglementation d'urbanisme en vertu de la Loi;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables doit appliquer les règlements de contrôle intérimaire que la MRC lui confie ;

CONSIDÉRANT que cette personne peut, en plus de l'émission des permis et certificats, émettre des constats d'infraction et mettre en demeure les contrevenants ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de clarifier cette nomination afin d'éviter toute contestation ou ambiguïté dommageable devant un tribunal ;

1201-1073-12a

À CES CAUSES, il est proposé par monsieur Jean-Louis Grondin, appuyé par madame Élise Jacques et résolu de nommer Monsieur Berthier Beaulieu au titre d'Inspecteur en bâtiment et en environnement pour l'émission des permis et certificats en vertu des règlements applicables sur notre territoire.

Cette personne aura également la tâche d'appliquer tout règlement de contrôle intérimaire de la MRC Robert-Cliche, le règlement provincial sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées pour les constructions nouvelles, le règlement provincial sur le captage des eaux souterraines de même que les dispositions de la *Loi sur les compétences municipales* concernant les causes d'insalubrité et de nuisances.

Le mandat de cette personne permet également l'émission de tout constat d'infraction, de toute mise en demeure envers des contrevenants ou de tout ordre de cesser tout usage, construction, ouvrage ou travail dérogoires à la réglementation.

Il est également résolu de nommer Monsieur Marc Giguère comme personne désignée concernant les conflits pour les clôtures et fossés mitoyens, les fossés de drainage et les découverts en vertu de cette Loi.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

## **13. Questions et commentaires**

Une période de questions a été réservée pour le public. *Seules les questions demandant des délibérations seront retenues pour les fins du procès-verbal.*

## **14. Levée de la séance**

1201-1073-14

À 21h35, il est proposé par monsieur David Lessard, appuyé par monsieur Luc Perreault et résolu, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

---

Simon Cliche, maire suppléant

---

Mélanie Jacques, secrétaire-trésorière

*Je, Louis Jacques, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

Louis Jacques, maire